

**Assemblée Générale
de la Commission Locale d'Information Nucléaire
auprès du Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Blayais**

Braud et Saint Louis, 18 octobre 2023

Liste des présents

Collège des élus

M Florian DUMAS (Président de la CLIN - Conseiller départemental CD33)
M Hervé GAYRARD (CdC de Blaye)
Mme Michelle LACOSTE (Conseillère départementale CD 33)
M Michel RIGAL (Mairie de Braud et Saint Louis)
M Michel TOURNIER (Mairie de St Ciers sur Gironde)

Collège des associations

M Bernard BELAIR (ADSH de Haute Gironde)
M Philippe HÉLAINE (Écologiste pour le nucléaire)
Mme Sylvie HAMON (Nature Environnement 17) - Visio
M Patrick MAUPIN (SEPANSO)
Mme Maryse SINSOUT (Estuaire pour tous)

Collège des organisations syndicales

M Jean-François BELOT (CFTC)
Mme Ana-Maria GONÇALVES (CFE-CGC)
M Emmanuel MOULIN (FO)
M Patrick VIEILLE (CFDT)

Collège du monde économique et personnes qualifiées

M Florian GUILLAUD (Personne qualifiée)
M Marc-Éric GRUÉNAIS (Personne qualifiée) - Visio
M Christian SEMPERES (Personne qualifiée) - Visio

Membres avec voix consultative

M Laurent CASTAGNA (Responsable du SIDPC de la Gironde) - Visio
Mme Lucie CHAUCHAT (SIDPC de la Gironde)
Thomas COUSSERAN (CNPE du Blayais)
M Paul de GUIBERT (Chef de division ASN Bordeaux)
Mme Alexandra HÉRAULT (Responsable communication du CNPE)
Mme Charlotte MAES (Directrice du CNPE du Blayais)
Mme Céline MAQUET (Sous-préfète de Blaye)
Mme Véronique MONCOUTIÉ (CNPE du Blayais)
M J-P RICHÉ (CNPE du Blayais)
Cpt Arnaud SALVET (SDIS de la Gironde)
Sous-préfecture de Jonzac

Secrétariat de la CLIN – Département de la Gironde

M Xavier PAULMAZ (Chargé de mission de la CLIN - CD33)

Excusés

M Jean-Samuel EYNARD (Chambre d'agriculture 33)
Martine MANDÉ (Mairie de St Estèphe)
M Mickaël VALLET (Sénateur de la Charente-Maritime)

Présentation de l'ordre du jour :

- 1/- Validation du compte rendu de l'assemblée générale du 29 mars 2023 ;
- 2/- Point d'information sur les marchés en cours et à venir ;
- 3/- Point d'information sur la quatrième visite décennale (VD4) du réacteur 2 et agenda à venir ;
- 4/- Présentation de l'étude sur l'incidence du prélèvement de la centrale sur les migrateurs de l'estuaire, par EDF ;
- 5/- Questions diverses

Florian DUMAS, président de la CLIN, remercie l'ensemble des membres de la commission et les invités pour leur participation à cette assemblée générale en présentiel et par visioconférence.

1/ Validation du compte rendu de l'assemblée générale du 29 mars 2023

Il n'y a pas d'intervention pour modification.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 29 mars 2023 est validé, et sera disponible sur gironde.fr/clin

2/ Point d'information sur les marchés en cours et à venir

La présentation de la CLIN est disponible en annexe.

Il a été décidé de réviser notre communication. Pour cela, un marché de deux mois (mai, juin) a été réalisé avec le prestataire AGGELOS pour élaborer une stratégie de communication et nous accompagner sur la définition d'une identité de communication. Notre objectif premier était d'instaurer un dialogue ouvert et transparent avec les citoyens à propos de la centrale du Blayais. Pour ce faire, nous avons été invités à développer quatre axes de notre communication : la notoriété, notre diversité, la vulgarisation et la mutualisation des outils existants.

Un plan d'action est en cours d'évaluation pour permettre la mise en place du calendrier de réalisations à partir de 2024.

Pour faciliter la rédaction de contenus, un marché d'accompagnement rédactionnel devrait être mis en place d'ici la fin de l'année.

Enfin, un marché d'assistance technique a été notifié en septembre. L'objectif est d'être accompagné pour vulgariser des documents ou des notions concernant le nucléaire.

Florian DUMAS souhaite souligner qu'il s'agit d'un projet ambitieux pour développer la communication et la vulgarisation.

Christian SEMPERES regrette que les personnes qualifiées de la CLIN ne soient pas plus sollicitées.

3/ Point d'information sur la quatrième visite décennale (VD4) du réacteur 2 et agenda à venir

Thomas COUSSERAN, sous-directeur « d'arrêt de tranche », fait la présentation du diaporama qui est disponible en annexe.

Pour cette visite décennale, 185 jours d'arrêt sont programmés, ainsi que 11 000 activités de maintenance et de contrôle. Environ 2 500 personnes seront mobilisées sur cet arrêt.

Après la mise à l'arrêt du réacteur le 24 juin, le cœur est déchargé, mais les circuits restent en eau, au moins trois semaines. L'objectif est d'effectuer le contrôle des soudures, notamment à l'intérieur de la cuve avec la MIS (Machine d'inspection en service), ainsi que 17 soudures susceptibles d'être concernées par la corrosion sous contrainte.

Le 7 août, les circuits ont été vidangés afin de permettre des activités intrusives. Il s'agit notamment d'exams de tuyauterie pour les soudures principalement, ou de travaux de maintenance et de modification dans le cadre de la VD4. L'ensemble de ces activités sont pratiquement terminées.

D'ici la fin du mois, les circuits seront à nouveau remplis pour permettre la réalisation de l'épreuve hydraulique du circuit primaire. Il s'agit d'un test en pression et en température de l'ensemble du circuit. Ce test se fait sous la responsabilité de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Sur les autres matériels, il y a des travaux de maintenance sur les pompes et circuits de refroidissement (source froide / Estuaire) et le remplacement d'un des tambours filtrant. Enfin, il y a des activités de maintenance sur les diesels de secours, ainsi que le remplacement du contrôle commande « Noyau Dur ».

L'épreuve « enceinte », dernier test avant redémarrage, consiste à mettre en pression l'enceinte de confinement du bâtiment réacteur. Ce test est en cours de préparation.

Le renforcement du radié ou modification « Corium » qui a consisté à épaissir celui-ci, est terminé.

Pour résumer, les prochaines grandes étapes concernent :

- L'épreuve hydraulique du circuit primaire qui devra atteindre 206 bar, fin octobre ;
- L'épreuve enceinte, au mois de novembre ;
- Le rechargement du combustible en cuve prévu pour fin novembre ;
- Le redémarrage de l'installation et le raccordement sur le réseau électrique prévus pour fin décembre.

Patrick MAUPIN constate que 17 soudures ont été contrôlées dans le cadre de la corrosion sous contrainte. Comment ces 17 points ont-ils été déterminés, pourquoi n'y a-t-il pas plus de points de contrôle ?

Thomas COUSSERAN indique qu'il n'y a pas de problème d'accessibilité. On est sur un programme de contrôle qui est évalué par l'ASN et qui se base sur les zones de sensibilité au phénomène de corrosion sous contrainte. Les contrôles ont débuté en 2021 sur d'autres sites. Le pallié 900 MW est le moins impacté par cette problématique. Pour Blayais 2, 15 soudures sont conformes et 2 soudures font apparaître des indications pour lesquelles des analyses sont en cours. Il a été décidé de remplacer ces soudures, profitant ainsi de l'arrêt décennal, avant les résultats d'analyse.

Patrick MAUPIN souhaite savoir si la conformité des 15 soudures a été validée.

Paul de GUIBERT informe que les analyses sont toujours en cours. Il précise qu'il n'y a pas de décision à attendre à une échéance donnée. La décision de redémarrer le réacteur implique que l'ASN a considéré que tous les contrôles ont été acceptables.

Patrick MAUPIN rappelle que l'ASN a demandé le forage de quatre nouveaux puits. Il nous a été indiqué que les tests de pompage ont été réalisés. Qu'en est-il d'une situation de pompage simultanément sur les quatre puits ?

Paul de GUIBERT rappelle que ces quatre puits, un par réacteur, correspondent à une prescription post-Fukushima. Ils doivent permettre un apport d'eau en situation d'extrême urgence. La question porte sur l'utilisation simultanée de ces quatre puits qui pompent dans la même nappe, alors que les tests concernent uniquement l'utilisation d'un puits

à la fois. Potentiellement, le débit ne serait pas le même. Il n'y a pas, aujourd'hui, d'information technique sur le sujet, des tests complémentaires devront être effectués. Il propose de transmettre des éléments d'information par écrit, dès que possible.

Paul de GUIBERT propose une présentation, disponible en annexe, sur l'aspect réglementaire de cet examen périodique.

Désormais, avec la loi d'accélération du nucléaire du 22 juin 2023, l'enquête publique porte sur l'ensemble du rapport de conclusion du réexamen. Le rapport qui doit être établi cinq ans après la visite décennale ne concerne plus l'état de équipements, mais la mise en œuvre des prescriptions de l'ASN. Enfin, l'ASN doit rendre publique son analyse du rapport de conclusion du réexamen.

Le projet de décret d'application de la loi est en cours d'examen. Celui-ci doit mettre en cohérence les dispositions du code de l'environnement avec les exigences de la loi du 22 juin 2023.

En terme de calendrier :

- Le réacteur 1 a terminé sa visite décennale le 24 juin 2023, et le Rapport de Conclusion de Réexamen (RCR) a été transmis par EDF le 28 décembre 2022 ;
- Le réacteur 2 devrait terminer sa visite décennale le 23 décembre 2023, et EDF devra transmettre le RCR au plus tard le 30 juillet 2024.

L'ASN a décidé de grouper les enquêtes publiques par paire. A l'issue d'un temps d'instruction du RCR du réacteur 2, l'enquête publique des réacteurs 1 et 2 sera proposée en février 2025. L'objectif de l'ASN est de rendre son avis, deux ans après la remise du RCR du réacteur.

Concernant les autres réacteurs :

- La visite décennale du réacteur 3 est prévue de juin 2024 à décembre 2024, avec une remise du RCR au plus tard le 24 février 2026 ;
- La visite décennale du réacteur 4 est prévue de mars 2025 à septembre 2025, avec une remise du RCR au plus tard le 1 avril 2026.

L'enquête publique pour cette paire est prévue pour septembre 2026.

Patrick MAUPIN souhaite connaître le taux de fuite autorisé dans le cadre de l'épreuve du circuit primaire, ainsi que l'objectif d'EDF.

Thomas COUSSERAN précise qu'à 206 bars, il y a un taux de fuite maximum acceptable de 230 L/h. La parfaite étanchéité en épreuve hydraulique n'est pas atteignable. A l'occasion des précédentes qualifications du circuit primaire, les valeurs obtenues étaient largement plus faibles.

Paul de GUIBERT ajoute qu'il s'agit d'une valeur qui est suivie en permanence. Dans le cas où cette valeur serait atteinte en fonctionnement, le réacteur devrait être mis à l'arrêt.

Patrick MAUPIN demande si cette valeur est identique pour chaque réacteur.

Thomas COUSSERAN indique qu'il y a une valeur par paliers. Cette valeur inscrite dans le Règlement Général d'Exploitation (RGE) est identique à tous les réacteurs de 900 MW.

Bernard BELAIR déplore la quasi absence de participation lors des dernières enquêtes publiques. Que faut-il faire ?

Paul de GUIBERT rappelle qu'il y a une différence entre une consultation du public et une enquête publique. Pour une enquête publique, des commissaires enquêteurs sont désignés et des moyens plus importants sont à disposition pour communiquer.

Céline MAQUET considère qu'on ne peut pas forcer la population à participer, mais il est nécessaire de renforcer la communication sur la mise à disposition des documents dans les mairies.

Christian SEMPERES estime que si la population ne se déplace pas, c'est qu'elle a confiance dans l'organisation de l'exploitation et de ses acteurs.

Paul de GUIBERT rappelle que c'est l'ensemble du rapport de conclusion de réexamen (RCR) qui est à disposition dans le cadre de l'enquête publique. EDF devra également proposer un document vulgarisé.

4/ Présentation de l'étude sur l'incidence du prélèvement de la centrale sur les migrateurs de l'estuaire

Véronique MONCOUTIE responsable environnement du CNPE effectue la présentation qui est disponible en annexe.

Patrick MAUPIN souhaite avoir la confirmation du volume des organismes qui ne survivent pas au prélèvement.

Véronique MONCOUTIE précise que sur 500 tonnes prélevées, il y a à peu près 240 tonnes de mortalité dont quelques espèces de gobies. Il ajoute qu'il n'existe pas d'évaluation du stock des différents organismes vivants dans l'estuaire. Il est donc difficile d'évaluer l'impact des prélèvements au cours des dernières décennies.

Hervé GAYRARD souhaite ajouter qu'on est passé de 2000 tonnes pêchées en 1980, à 1000 tonnes en 1990. Il souhaite savoir si les activités de dragage ont un impact sur la lamproie.

Véronique MONCOUTIE confirme que le stock de lamproie s'effondre. L'INRAE a du mal à la suivre parce que les moyens de capture ne sont pas adaptés. Sur les migrateurs, la lamproie compris, le bouchon vaseux est certainement la problématique principale identifiée par le milieu scientifique.

Florian GUILLAUD souhaite savoir s'il y a un problème avec les moules d'eau douce dans les canalisations.

Véronique MONCOUTIE indique que la moule d'eau douce n'est pas vraiment un problème à Blayais. Il suffit d'effectuer un suivi et si besoin un curage. Il confirme que la vitesse de prélèvement est faible, 0,4 m/s, mais celle-ci s'accélère par la suite, ce qui, avec l'abrasion des matières en suspension, n'est pas favorable à la fixation d'organismes.

Patrick MAUPIN souhaite savoir s'il y a eu des suites à l'étude de l'INRAE de 2014, qui avait constaté des déformations sur plusieurs parties du squelette de crevettes blanches. L'origine de ces déformations pouvait être aussi bien biologique qu'anthropique, mais demeure encore inconnue.

Véronique MONCOUTIE confirme que la crevette blanche est suivie et continue à être trouvée. Concernant les déformations, une équipe INRAE/EDF a mené des recherches pour savoir si des radionucléides ou d'autres substances émises par le site pourraient contribuer à ces déformations. Le constat est qu'à l'échelle de l'Estuaire, c'est toute la population qui est touchée. Aujourd'hui, on ne sait pas ce qui cause cette déformation, ni si elle pèse sur l'état de la population.

5/ Informations et questions diverses

- Paul de GUIBERT informe qu'une intervention des pompiers s'est déroulée hier sur le site. Il y a eu un départ de feu en salle des machines du réacteur 1. Il s'agissait d'une flamme d'acétylène issue d'une bombonne. Il n'y a pas eu de risque d'extension de l'incendie, mais l'extinction de la flamme était compliquée. Les pompiers ont plongé la bombonne dans un bac d'eau. Le plan d'urgence interne de la centrale a été déclenché.
Charlotte MAES souligne la réactivité et l'efficacité des pompiers.
- Actualisation du PPI : La CLIN a été sollicitée pour transmettre ses observations. Actuellement, il y a une phase de consultation du public jusqu'au 6 novembre.
Maryse SINSOUT souhaite savoir si la consultation se fait uniquement en mairie ou également sur internet. Enfin, est-ce que les populations en-dehors du PPI peuvent également s'exprimer ?
Lucy CHAUCHAT confirme qu'il n'y a pas de consultation en ligne. Les registres de la consultation sont disponibles dans les 80 communes du PPI, ainsi que dans les 3 Préfectures concernées, Blaye, Lesparre et Jonzac.
Laurent CASTAGNA précise que la domiciliation n'est pas vérifiée et toutes personnes souhaitant s'exprimer peut le faire.
- Formation PCS : La CLIN propose deux dates, les 30 et 31 octobre à Blaye, pour une session de formation sur le PCS avec mise en situation. Cette formation est animée par l'IRMA (Institut des risques majeurs).
- Demande écrite au CNPE : La CLIN a adressé une lettre au CNPE pour avoir une information et une visite en lien avec un événement de niveau 1. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de retour à cette demande.
- Pourquoi l'ASN ne met pas à la disposition de la CLIN les dossiers d'évaluation environnementale ? Au-delà de l'aspect réglementaire, il s'agit aussi d'une relation de confiance entre la CLIN et l'ASN.
Paul de GUIBERT confirme qu'il faut que l'ASN fasse mieux pour informer la CLIN.
- L'eau et la centrale : Y a-t-il des études à venir concernant l'eau du réseau ou les eaux pluviales ?
Il y a un travail de sensibilisation au niveau individuel sur la consommation d'eau potable. Concernant la récupération des eaux pluviales, la réflexion est en cours. Enfin, la réutilisation des eaux de la station d'épuration impliquerait des modifications d'ampleur, qui ne sont pas à l'ordre du jour.

Florian DUMAS remercie les participants et clôt la séance.